

APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE CHKOUN ANA ?

Résidence de 9 jours – Du 23 Septembre au 2 Octobre 2022

DATE LIMITE D'ENVOI DES CANDIDATURES : 28 Aout 2022

Créé par la **Fondation Friedrich Naumann pour la liberté (FFN) – Maroc**, en partenariat avec la **Fondation Hiba**, Bayt Al Fenn est un appel à projets pour une résidence de création artistique sous la thématique : « **Chkoun Ana : Expression de l'identité du créatif Marocain entre héritage et Modernité.** ».

Bayt Al Fenn est un laboratoire d'inventivité à thèmes, une plateforme artistique collaborative, toutes disciplines confondues, un espace-temps de réflexion, d'expérimentation et de création, offrant aux artistes un accompagnement de leurs projets, de leur création jusqu'à leur diffusion publique.

L'accompagnement à la création de Bayt Al Fenn concerne des porteurs de projet résidents au Maroc, quel que soit le champ artistique investi : musique, danse, théâtre, conte, arts plastiques, audiovisuels, arts visuels... La volonté affirmée est de favoriser la création dans toute sa diversité, d'apporter une réelle plus-value à la filière de la production artistique marocaine, avec une attention particulière aux artistes émergents. Qu'ils soient en voie de professionnalisation, professionnels en devenir ou confirmés, les artistes peuvent bénéficier de l'accompagnement de Bayt Al Fenn.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Appel ouvert aux artistes marocains âgés de **25 à 40 ans**, résidant.e.s au Maroc et engagé.e.s dans le champ de l'art.
- L'artiste(s) devra être disponible **9 jours consécutifs, du 23 Septembre au 02 octobre 2022** pour la session de la résidence et s'engage à être présent.e.s de façon continue dans l'espace de travail mis à sa disposition.

Pour réaliser son œuvre, le résident disposera des attributions suivantes :

- Hébergement en chambre double avec pension complète
- Plusieurs espaces de création
- Le support logistique nécessaire à la production de l'œuvre (espace de travail, outillage, mise en œuvre)

- Une visibilité sur l'ensemble des supports de communication de Bayt Al Fenn ainsi que ceux des partenaires

En contrepartie, le résident s'engage à :

- Autoriser Bayt Al Fenn et, par extension la (FFN Maroc) Fondation Friedrich Naumann pour la liberté – Maroc et la Fondation Hiba à utiliser ses images et ses propos sur tous médias et/ou canaux de communication à titre gracieux.
- Concevoir et réaliser une œuvre artistique inédite en lien avec la thématique de la résidence
- Collaborer activement à la réalisation d'une œuvre collective synthèse de la résidence
- Céder les droits de diffusion et d'image à la (FFN Maroc) Fondation Friedrich Naumann pour la liberté – Maroc et la Fondation Hiba.
- Etre lors à l'inauguration de son œuvre
- Fournir des visuels en haute résolution destinés aux supports de communication

NB : Les Duos et collectifs d'artistes sont autorisés dans la limite de 3 personnes par projet.

L'artiste candidat.e formulera une proposition dont les axes de recherche seront orientés sur sa vision artistique sur l'identité Marocaine. Prenant appui sur tout ce qui constitue l'écosystème de l'art, le.la candidat.e devra développer sa réflexion en articulant les aspects politiques, sociologiques, économiques ou sociétaux à ses préoccupations artistiques.

SÉLECTION DES PROJETS

La sélection du(es) candidat-e(s) se fera sur la base des critères suivants :

- Pertinence des axes de réflexion
- Originalité, degré d'innovation et portée futuriste visionnaire du projet
- Cohérence de la proposition avec la thématique
- Adéquation du projet aux espaces et aux ressources disponibles
- Méthodologie proposée
- Perspectives d'évolution envisagées pour le projet

Un comité de sélection étudiera les dossiers des candidats. Il sera constitué de membres de la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté au Maroc et de la Fondation Hiba, ainsi que les encadrants qui accompagneront les artistes en résidence. Cependant, le comité ne pourra malheureusement pas apporter à chacun des précisions sur le refus.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Pour déposer votre projet, nous vous invitons à télécharger et à dûment remplir le formulaire en annexe et à le renvoyer **avant 28 Aout à minuit** à l'adresse e-mail suivante : **baytalfenn@gmail.com**, accompagné des éléments ci-dessous :

- Une note d'intention de 2 pages max décrivant l'intention visionnaire de(s) l'artiste(s), le projet artistique, les recherches que l'artiste(s) souhaite entreprendre ainsi que les médias envisagés (problématique(s), objectif(s), techniques(s), axe(s) de travail...). Ce projet devra être pensé in-situ en tenant compte des contraintes du lieu.
- Un dossier artistique (portfolio) comportant des visuels d'œuvres et/ou d'expositions réalisées par le/les artistes porteur(s) du projet.
- Un Curriculum Vitae à jour incluant les liens des profils sur les réseaux sociaux
- Il est possible de joindre tout autres documents ou liens utiles (dossiers, visuels, vidéos, site web...) à l'appui de la candidature.
- Tout dossier de candidature devra être transmis par mail exclusivement, sous forme de fichier PDF compressé dont le poids total n'excédera pas 10 Mo. Il conviendra d'indiquer dans l'**objet/sujet du mail** : « **candidature Bayt Al Fenn 2022** »

Aucun dossier reçu ultérieurement à ne sera examiné.

Le résultat de la sélection sera communiqué par mail à compter du **05 Septembre 2022**.